

Procès verbal

Assemblée générale 02 mars 2024

Présents :

Comité : C.Adler, C.Hagin, S.Locher.

Vérificateurs : P. Hotz et M. Hannart

Membres: Les membres de l'association présents à l'assemblée sont estimés à 30 personnes.

Excusés: M.Almagbaly (comité), A.Dorr (comité), S.Pittet, A.Martin-Spiess, C.Rielle, C. et R.Matthey, F. et M.Wermeille, A.-M.Maury, A.-K.Bolliger Buser, V.Theytaz ainsi que les sociétés ZWISSIG et la Société du Village.

1. Ouverture de l'assemblée et contrôle des présences

La séance est ouverte à sous la présidence de Monsieur C.Hagin, qui salue la présence de Mme Danielle Zufferey conseillère communale, de Mme Kaufmann et M. Rocher représentant les remontées mécaniques d'Anniviers, Monsieur Dominique Berlie représentant les Fifre et Tambours, Messieurs Jean-Pierre Zufferey, Lambert Zufferey et Stéphane Bonnard de la Bourgeoisie de Chandolin ainsi que de Mme Mélanie Siggen-Beney des KM de Chandolin

2. Rapport d'activité – C.Hagin

- L'aide d'Anniviers Tourisme (AT) avec Véronique et Magali est tout d'abord soulignée et remerciée.
- La fête des Rois 2023: Anime bien le village et est toujours très appréciée avec son cortège. L'incertitude récurrente au niveau de la capacité du mulet à tirer charrette ou traineau est relevée.
- Carnaval
- Fête de Pâques
- 1e aout: animée par cantine et orateurs de qualité
- Marché culinaire
- Sierre-Zinal, merci aux bénévoles du ravitaillement
- dans ses autres activités, la SD soutien financièrement par exemple le KM vertical de Chandolin, les concerts de Chandolin, l'entretien des sentiers botaniques et la Nocturne de Chandolin. Si un projet nécessite soutien merci de le soumettre.
- Concernant le processus de réflexion de l'avenir de Chandolin, la SD siège à la commission mobilité.

3. Bilan de l'année touristique par Anniviers Tourisme SA - M.Moret

- Remerciement quant à l'investissement du comité.
- Fréquentation en hausse: dépassé 450'000 nuitées.
- Concernant les sentiers botaniques, un beau début a été réalisé. Afin de dynamiser ce pôle botanique une réflexion est en cours avec une société spécialisée.
- Des sentiers yoga sont prévu dès juin.
- La promotion touristique, cette année sera axée plus sur la fin de saison ainsi que sur la période automnale.
- AG d'AT courant avril, la date n'est pas encore fixée.

4. Comptes de l'exercice 2022/2023 – Budget 2024

M.Moret décrit les comptes, qui sont sains. Pas de questions.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Lecture du rapport de Mme Hotz et M. Hannart. Contrôle concluant à la conformité des

comptes par rapport à la loi et aux statuts.

6. Approbation des comptes

L'assemblée vote à l'unanimité l'approbation des comptes

7. Comité SD

Départ du comité: Marine Almagbaly, Alex Dorr

Nouvelles admissions au comité, acceptées par applaudissements: Mme Hélène Calle-Lin, Geneviève Grandjean-Bille, Danièle Zufferey et Nadine Zufferey.

Le comité est donc composé de Caroline Adler, Hélène Calle-Lin, Geneviève Grandjean-Bille, Christophe Hagin, Sophie Locher, Danièle Zufferey, Nadine Zufferey

8. Admissions - Démissions

Admissions: -

Démissions: Sita Leumann, Claude Rittmeyer, Manuela Rothanbücher

9. Divers

- Le comité propose de renouveler le logo de la SD, dans la même dynamique que St-Luc, afin d'être reconnaissables, surtout lors de nos actions de soutien financier. 3 logos sont montrés, représentants l'église de Chandolin, le soleil, le mélèze, les montagnes et la mention 2000m. L'assemblée ne trouve pas judicieux de représenter un édifice religieux, malgré son intérêt patrimonial. Proposition de plutôt garder le logo actuel en y ajoutant la mention des 2000m ainsi que « Société de développement ».
- Une membre relève le peu d'aménagement fait pour les enfants en citant comme exemple la Colline des enfants Charmey
- Une membre demande si il est possible d'avoir une navette électrique au lieu de l'actuelle. Réponse de M.Moret, les modèle proposés ne sont pas encore assez efficents.
- Une membre relève l'horaire peu pratique de cette AG et demande que ce soit décalé plus tard vers 16h pour une prochaine année
- Une membre relève que la place de jeu au Calvaire est inaccessible en hiver car elle n'est pas dégagée par la Commune, bien qu'elle passe faire le sentier autour. Elle a déjà écrit à de multiples reprises. Mme D.Zufferey répond que lors de chutes de neige la Commune déblaie les endroits prioritaires et évoque le fait que cela nécessite un entretien constant et une notion de responsabilité engagée. Proposition de faire une demande écrite en commun, avec la société du village, pour faire plus de poids auprès de la commune. Un membre propose que la SD engage un prestataire privé pour déblayer cette place si besoin.
- Une membre relève le nombre de sociétés au village de Chandolin et demande si cela est très utile. Il lui est répondu que chacune à son but bien distinct et précis, mais que cependant, effectivement, il y aurait plus d'entre-aide et de synergies à avoir.
- La commune avance dans les réflexions d'avenir de Chandolin, tout n'est pas à l'arrêt, à suivre.

Fait par SL 17.04.24

